

AI Index: PRE 01/078/2008
06 March 2008

Corée du Nord. Les exécutions sommaires : une nouvelle injustice pour une population en proie à de grandes difficultés

Amnesty International a condamné ce jeudi 6 mars 2008 les autorités nord-coréennes pour avoir procédé à l'exécution publique de 15 personnes qui avaient tenté de franchir illégalement la frontière avec la Chine. Selon l'ONG sud-coréenne Good Friends, un représentant de l'État nord-coréen aurait déclaré que 13 femmes et deux hommes ont été fusillés fin février dans la ville d'Onseong, « *afin d'adresser un avertissement à la population* ».

Face aux pénuries alimentaires chroniques, de nombreux Coréens du Nord n'ont guère d'autre choix que de prendre le risque de se rendre en Chine, afin de pouvoir manger et d'avoir accès à d'autres produits de première nécessité.

« Des dizaines de milliers de Nord-Coréens sont contraints de fuir leur pays pour échapper à la famine, a déclaré Tim Parritt, directeur adjoint du programme Asie d'Amnesty International. Ces exécutions sommaires s'ajoutent aux autres violations des droits humains – notamment les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les restrictions sévères de la liberté de parole – auxquelles est en butte une population parmi les plus désespérées au monde. »

Amnesty International engage le gouvernement nord-coréen à mettre un terme à sa politique d'exécutions sommaires et invite ses voisins en Chine et au Japon à montrer l'exemple à l'échelon régional en instaurant le moratoire sur la peine de mort adopté par l'Assemblée générale des Nations unies le 18 décembre 2007.